

Embâcle en partie immergée ne provoquant pas de perturbation sur la rive opposée et présentant un intérêt pour la faune aquatique

(A CONSERVER)

Accumulation de débris non gênants pour les écoulements des eaux (A CONSERVER)

Embâcle filtrant augmentant localement la ligne d'eau en crues provoquant des inondations et perturbant la circulation de la faune aquatique (A ENLEVER)

Arbre tombé ayant un effet stabilisant pour le lit (ENLEVER les branches situées au-dessus du niveau d'eau afin d'éviter toute accumulation de débris)

Arbre mort ou en partie immergé, déviant le courant sur la berge opposée et provoquant une anse d'érosion (A ENLEVER)

Berge érodée

Accumulation de débris obstruant l'ouvrage hydraulique et à l'origine de forces et poussées sur l'ouvrage lui-même pouvant menacer sa stabilité (A ENLEVER)